



■ **Pr. Dr. Alia Abdel Hamid Aref**

*Doyenne de la Faculté de Politique, d'Economie et de Gestion des Affaires -
Université de Mayo - Le Caire.*

Professeur de Gestion Publique - Université du Caire.

*Consultante et Présidente de l'Unité de Planification Stratégique et des
Politiques - Institut National de la Gouvernance et du Développement
Durable - Ministère de la Planification.*

La Gouvernance:

Concept, Dimensions et indicateurs de Mesure

Introduction :

La réalisation des objectifs de développement durable et d'autres objectifs convenus au niveau international dépend en grande partie de la compréhension approfondie des principes fondamentaux de la gouvernance efficace. Ces principes ont été conçus par un comité d'experts en administration publique pour aider les pays intéressés - sur une base volontaire - à construire des institutions efficaces, inclusives et responsables à tous les niveaux, afin de créer une vision commune englobant tous les peuples de la planète, comme exprimé dans l'Agenda 2030 pour le développement durable ⁽¹⁾.

Il convient de noter que le concept de Gouvernance n'est ni récent ni ancien ; ses racines historiques peuvent être perçues dans le concept de décentralisation qui prône la non-concentration du pouvoir en une seule instance et encourage la participation à la prise de décisions, que ce soit au niveau de l'État, de l'organisation ou de la plus petite unité administrative. Au début des années 1990, le concept de décentralisation s'est fortement manifesté sous une nouvelle forme appelée : La Gouvernance ; il est reconnu que les écoles scientifiques productrices de connaissances ont tendance à inventer et à proposer de nouveaux concepts de temps à autre, suscitant ainsi des débats et attirant l'attention des universitaires et, par conséquent, des décideurs.

Cependant, Le concept de gouvernance est resté flou pendant un certain temps et a été l'objet de discussions dans toutes les instances scientifiques jusqu'à ce que ses dimensions se précisent et que ses caractéristiques se clarifient.

Enfin, un ensemble d'indicateurs a été développé pour mesurer le degré de son application à l'échelle mondiale. Les rapports sur les indicateurs de gouvernance sont devenus des documents importants qui sont régulièrement échangés et discutés, et qui déterminent le classement d'un pays parmi les autres.

Le Programme des Nations Unies pour le développement définit la «**gouvernance**» comme étant « **l'exercice du pouvoir administratif, économique et politique pour gérer toutes les affaires de l'État, ce qui inclut les mécanismes, les processus et les institutions par lesquels les citoyens expriment leurs intérêts, exercent leurs droits légaux, s'acquittent de leurs obligations et concilient leurs différences**»⁽²⁾ .

«La gouvernance» selon le programme doit être orientée vers la réalisation de «**développement humain**» et non seulement vers la croissance économique. Par conséquent, l'objectif principal du développement des institutions et des règles





La Gouvernance: Concept, Dimensions et indicateurs de Mesure

Pr. Dr. Alia Abdel Hamid Aref

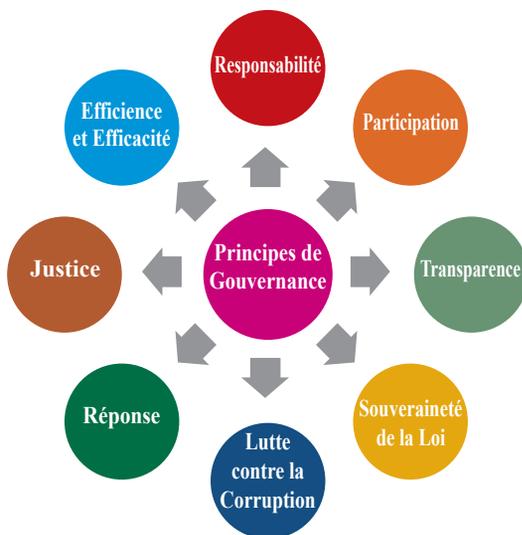


gouvernantes doit être l'amélioration de la qualité de la vie des individus.

La Banque mondiale définit la gouvernance comme étant «le processus d'exercice de l'autorité officielle afin d'exploiter les ressources disponibles de l'État dans le but de réaliser le développement et non la simple croissance»⁽³⁾.

Malgré les différentes traductions du concept de gouvernance / bonne gouvernance en arabe ait émergé au début de son apparition, il a finalement été convenu d'utiliser le terme Gouvernance ou Bonne Gouvernance. Parmi les termes les plus célèbres ayant exprimé la notion de (gouvernance) à travers ses différentes phases d'évolution, on trouve les suivants :

Dimensions de la gouvernance⁽⁴⁾:



- Reddition de comptes :

Cela signifie que l'institution gouvernementale ainsi que ses dirigeants et employés sont tenus responsables de leurs actions et décisions, et de mettre en place des procédures garantissant la réalisation de processus de responsabilité pour les actes contraires à la législation en vigueur. Cela nécessite de définir clairement les rôles, les missions et les pouvoirs des dirigeants et des employés d'un point de vue législatif, de manière à garantir la séparation entre les pouvoirs des dirigeants au niveau politique et au niveau exécutif au sein de l'institution.

- Participation :

La participation est définie comme l'engagement et la contribution de chaque acteur des parties prenantes dans les processus liés à la prise de décision, que ce soit au niveau de la planification, de l'exécution ou du suivi et de l'évaluation.

- Transparence :

Cela signifie garantir et faciliter l'accès à l'information et son partage avec toutes les parties prenantes, exprimant ainsi le degré d'ouverture dans la relation entre le gouvernement d'une part, et les citoyens, le secteur privé et la société civile d'autre part.

- Primauté du droit :

Ce concept fait référence au niveau de conformité de toutes les parties (individus, institutions gouvernementales ou société civile) à la règle de droit. Ou c'est le degré de conformité entre les comportements et les politiques des acteurs des institutions gouvernementales, du

secteur privé et de la société civile avec les règles juridiques en vigueur.

- Lutte contre la corruption :

La corruption est l'abus de pouvoir pour obtenir des gains personnels, et la lutte contre la corruption et sa réduction nécessitent un environnement propice sur les plans politique et juridique, des capacités institutionnelles adéquates, et le renforcement de la participation des médias et des organisations de la société civile. La lutte contre la corruption et sa réduction implique l'existence d'une stratégie nationale intégrée et efficace pour y faire face, ainsi que le suivi de cette stratégie.

- Réactivité :

Cela signifie la réponse du gouvernement aux désirs et besoins des citoyens, de la société civile et du secteur privé, ainsi qu'aux changements politiques, économiques et institutionnels, et d'essayer de les réaliser dans un délai approprié.

- Justice :

Cela fait référence à l'adoption de règles et de procédures visant à organiser et à fournir des services publics à toutes les catégories ciblées, de sorte que chacun ait des chances égales d'accéder aux services publics ainsi qu'aux emplois publics de la même manière, au même coût et selon les mêmes procédures, sans discrimination dans la fourniture du service en raison du sexe, des croyances religieuses, du statut académique ou professionnel, et d'affirmer le principe de l'égalité des chances.

- Efficience et Efficacité :

Il s'agit ici d'atteindre les objectifs grâce à une exploitation optimale des ressources telles que l'effort, le temps et le coût. Autrement dit, avec le moins d'intrants pour obtenir le plus grand nombre de extrants.

Indicateurs mondiaux et régionaux de la gouvernance :

En raison de l'importance de la mise en œuvre de la gouvernance comme l'un des mécanismes pour atteindre les dix-sept objectifs mondiaux de développement durable, plusieurs indicateurs ont émergé pour mesurer le degré de mise en œuvre de la gouvernance ; parmi eux, des indicateurs internationaux et régionaux, ainsi

que certains pays ont cherché à développer des indicateurs locaux de gouvernance spécifiques, y compris l'Égypte. Voici les plus célèbres de ces indicateurs.

Premièrement : Indicateurs mondiaux de la Gouvernance :

Il s'agit d'un indicateur international émis par la Banque mondiale, qui suit les indicateurs globaux et individuels de la gouvernance pour plus de 200 pays et régions depuis 1996. Ces indicateurs globaux rassemblent les opinions d'un grand nombre de participants à l'enquête, incluant des entreprises, des citoyens et des experts dans les pays industrialisés et en développement. Le degré de chaque indicateur est calculé de zéro (le plus bas classement pour le pays) à cent (le plus haut classement). L'indicateur repose sur six dimensions de la gouvernance⁽⁵⁾ :

- A- Droit à l'expression et Reddition de comptes
- B- Stabilité politique et absence de violence.
- C- Efficacité gouvernementale.
- D- Qualité des cadres réglementaires.
- E- Primauté du droit.
- F- Contrôle de la corruption.

Deuxièmement : Indice Ibrahim de la Gouvernance Africaine

L'Indice Ibrahim de la gouvernance africaine est un indice régional qui mesure le degré de gouvernance et de lutte contre la corruption dans les pays africains. Cet indice est réalisé depuis l'an 2000, avec une échelle allant de zéro (le niveau le plus bas de gouvernance) à cent (le niveau le plus haut de gouvernance). L'indice se compose de quatre éléments principaux de gouvernance comportant 84 indicateurs secondaires. Ces éléments principaux sont⁽⁶⁾ :

- A - Sécurité et Primauté de droit.
- B - Participation et les droits de l'homme.
- C - Opportunités économiques durables.
- D - Développement humain.

Troisièmement : Indice de prévention et de lutte contre la corruption administrative en Égypte

Il s'agit d'un indice local annuel qui mesure le degré de perception de la corruption



La Gouvernance: Concept, Dimensions et indicateurs de Mesure

Pr. Dr. Alia Abdel Hamid Aref

administrative parmi les citoyens en Égypte, ainsi que son ampleur dans les institutions publiques et les secteurs gouvernementaux (santé - éducation - circulation - banques - ...). Ainsi que l'évaluation de leurs expériences personnelles en matière d'exposition à certains comportements de la corruption tels que (offrir des pots-de-vin, des cadeaux et des gratifications, malversation des fonds publics, favoritisme envers les proches et recours aux relations pour faciliter les procédures gouvernementales, vol des fonds publics), dans le but de⁽⁷⁾ :

- Soutenir les décideurs en leur fournissant des informations et des données qui les aideront à adopter les bonnes politiques.
- Évaluer le niveau de perception de la corruption par les citoyens.
- Classer les gouvernorats en fonction du degré de perception des citoyens sur la prévalence de la corruption administrative.

- Classer les secteurs en fonction du degré de perception des citoyens sur la prévalence de la corruption administrative dans ceux-ci.
- Identifier le degré de confiance du public dans les efforts déployés par le gouvernement pour lutter contre la corruption.

Actuellement, l'indice se divise en deux indices principaux

- 1- Indice de perception de la corruption administrative.
- 2- Indice de perception des efforts de prévention et de lutte contre la corruption administrative.

Cet indice est réalisé sur une échelle allant de zéro (absence de phénomène de corruption) à cent points (niveau de corruption le plus élevé).

References:

- (1) United Nations, Department of Economic and Social Affairs Sustainable Development. *THE 17 GOALS | Sustainable Development (un.org)* (28 April 2024)
- (2) UNDP, About UNDP Governance United Nations Development Programme (26 April 2024)
- (3) School of Political Science, Governance: Meaning, Definition, 4 Dimensions, And Types Governance: Meaning, Definition, 4 Dimensions, And Types (schoolofpoliticalscience.com)
- (4) Ibid.
- (5) مؤشرات الحوكمة العالمية، البنك الدولي <https://info.worldbank.org/governance/wgi> (28 April 2024)
- (6) مؤشر إبراهيم للحوكمة في إفريقيا، مؤسسة مو إبراهيم <https://mo.ibrahim.foundation> (25 April 2024)
- (7) المعهد القومي للحوكمة والتنمية المستدامة، وضع مصر في مؤشرات الحوكمة، تقرير سنوي يصدر عن المعهد. ومركز المعلومات ودعم اتخاذ القرار <https://www.idsc.gov.eg/IDSC/Default.aspx> (28 April 2024)